

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

TOUT PUBLIC



PRÉREQUIS

SANS OBJET.

VALIDATION

LA QUALIFICATION DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EST ACQUISE À TOUS LES STAGIAIRES AYANT SATISFAIT AUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DÉFINIS PAR L'INRS (REMISE D'UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE + ENVOI DE LA CARTE SST).

LA DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT EST DE 24 MOIS.

DÉBOUCHÉS

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL.



OBJECTIFS

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL.

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

UNE FORMATION PRÉVUE PAR MOIS DE SEPTEMBRE À JUIN. (PLANNING PRÉVISIONNEL DISPONIBLE SUR DEMANDE OU VOIR DATES DE FORMATION SUR LE DEVIS).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À UN SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".

MATÉRIEL :

- TROIS MANNEQUINS (NOURRISSON, ENFANT, ADULTE).
- DIVERS OUTILS DE SIMULATION KIT DE MAQUILLAGE PÉDAGOGIQUE.
- UNE TROUSSE DE PHARMACIE (DÉSINFECTANT, ALCOOL, GAZE, ...).
- LE PLAN D'INTERVENTION INRS.
- UN DÉFIBRILLATEUR DE FORMATION AUTOMATIQUE EXTERNE(OU SEMI-AUTOMATIQUE).



INSTITUT
NICOLAS
BARRE



PROGRAMME

(CONFORME AU PROGRAMME DÉFINI DANS LE RÉFÉRENTIEL INRS V8.01/2021 DE JANVIER 2021)

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.

SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE :

S'APPROPRIER LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION POUR EN SITUER L'IMPORTANCE DANS SON ENTREPRISE.

SE POSITIONNER COMME UN DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DANS SON ENTREPRISE.

CARACTÉRISER DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL :

REPÉRER DES DANGERS ET INFORMER LES PERSONNES QUI POURRAIENT Y ÊTRE EXPOSÉES.

DÉTERMINER DES RISQUES ET LEURS DOMMAGES POTENTIELS.

PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION :

SUPPRIMER OU À DÉFAUT RÉDUIRE LES RISQUES SUR LESQUELS IL EST POSSIBLE D'AGIR DIRECTEMENT.

TRANSMETTRE AUX PERSONNES EN CHARGE DE LA PRÉVENTION LES ÉLÉMENTS LIÉS À TOUTE SITUATION DANGEREUSE REPÉRÉE.

PROPOSER, SI POSSIBLE, DES PISTES D'AMÉLIORATION.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉPREUVE CERTIFICATIVE N°1 :

ELLE EST RÉALISÉE À PARTIR DE LA MISE EN PLACE D'UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL SIMULÉE, SUIVIE, LE CAS ÉCHÉANT, D'UNE ANALYSE AVEC LE FORMATEUR. LE SCÉNARIO PROPOSÉ PAR LE FORMATEUR DEVRA ÊTRE CRÉDIBLE EN SITUATION DE TRAVAIL ET DEVRA COMPORTER AU MINIMUM LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- 1 VICTIME / 1 LÉSION,
- 1 OU PLUSIEURS DANGERS PERSISTANTS,
- 1 OU PLUSIEURS TÉMOINS,
- DES MOYENS DE SIMULATION ADAPTÉS À LA SITUATION DE TRAVAIL CHOISIE.

LE CANDIDAT DEVRA MONTRER SA CAPACITÉ À METTRE EN ŒUVRE L'INTÉGRALITÉ DES COMPÉTENCES.

ÉPREUVE CERTIFICATIVE N°2 :

AVEC COMME SUPPORT LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL SIMULÉE DE L'ÉPREUVE 1, LE CANDIDAT DEVRA RÉPONDRE, LORS D'UN ÉCHANGE AVEC LE FORMATEUR (EN GROUPE OU EN INDIVIDUEL), À UN QUESTIONNEMENT SIMPLE PORTANT SUR SA CONNAISSANCE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ SST, ET SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION.

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE :

IDENTIFIER LE CADRE JURIDIQUE DU RÔLE DU SST.

DÉLIMITER SON CHAMP D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE SECOURS.

PROTÉGER DE FAÇON ADAPTÉE :

METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PROTECTION DÉCRITES DANS LE PROCESSUS D'ALERTE AUX POPULATIONS.

IDENTIFIER LES DANGERS PERSISTANTS ET REPÉRER LES PERSONNES QUI POURRAIENT Y ÊTRE EXPOSÉES.

SUPPRIMER OU ISOLER LE DANGER PERSISTANT, OU SOUSTRAIRE LA VICTIME AU DANGER PERSISTANT SANS S'EXPOSER SOI-MÊME.

EXAMINER LA VICTIME :

RECHERCHER, SUIVANT UN ORDRE DÉTERMINÉ, LA PRÉSENCE D'UN (OU PLUSIEURS) DES SIGNES INDICANT QUE LA VIE DE LA VICTIME EST IMMÉDIATEMENT MENACÉE.

RECONNAÎTRE LES AUTRES SIGNES AFFECTANT LA VICTIME.

PRIORISER LES ACTIONS À RÉALISER EN FONCTION DES SIGNES DÉCELÉS ET DU RÉSULTAT À ATTEINDRE.

GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVÉE DE SECOURS ADAPTÉS AU PLUS PRÈS DE LA VICTIME :

DÉFINIR LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DU MESSAGE D'ALERTE.

IDENTIFIER QUI ALERTER EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE.

FAIRE ALERTER PAR LA PERSONNE LA PLUS APTÉ OU ALERTER SOI-MÊME.

SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE. :

CHOISIR À L'ISSUE DE L'EXAMEN L'ACTION OU LES ACTIONS À EFFECTUER.

RÉALISER L'ACTION OU LES ACTIONS CHOISIE(S) EN RESPECTANT LA CONDUITE À TENIR.

SURVEILLER, JUSQU'À LA PRISE EN CHARGE DE LA VICTIME PAR LES SECOURS SPÉCIALISÉS, L'AMÉLIORATION OU L'AGGRAVATION DE SON ÉTAT ET ADAPTER SA CONDUITE SI BESOIN.

LIEU

INTER/INTRA-ENTREPRISES SUR LE SITE DE L'INSTITUT
OU INTRA-ENTREPRISE SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE.

DURÉE

14H

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 4 À 10 STAGIAIRES.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)
185 € PAR STAGIAIRE SUR LE SITE DE L'INSTITUT
NICOLAS BARRE.
LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE DEVIS.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR
LE RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE.

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :
- DU LUNDI AU VENDREDI
- DE 8H30 À 17H

CETTE FORMATION VOUS
INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
03 20 77 06 07 OU VIA
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS
2023/2024

570

STAGIAIRES FORMÉS*
*SST ET MAC SST

95%

DE STAGIAIRES SATISFAITS

100%

DE VALIDATION



INSTITUT
NICOLAS
BARRE